

# Contrat Local Étudiant

Année universitaire 2021-2022



Dossier à déposer impérativement avant le :  
**Vendredi 10 septembre 2021**

(coordonnées au verso)

## Attention!

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

### Réservé à l'administration

- Accord montant  
 Rejet

Motif

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Visa de l'élu(e) délégué(e) au CLE :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Comment avez vous  
eu connaissance du CLE ?

- STAINS ACTU (*journal municipal*)  
 INTERNET  
 AFFICHES, FLYERS  
 AUTRE \_\_\_\_\_

### Dépôt du dossier obligatoirement

Sur place  
POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)  
Le PIJ-La Passerelle  
Place Colonel Fabien • 93240 Stains  
Du lundi au vendredi (sauf le mardi) de 14h à 18h.  
Tél. : 01 71 86 33 90.

# Le candidat :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe :  Féminin  Masculin

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse durant les études : \_\_\_\_\_  
(si différente des parents)

Chez les parents / ou famille  Chambre universitaire

Appartement  En colocation

# Année scolaire 2021/22 :

Projet professionnel : \_\_\_\_\_

Diplôme préparé en 2021/22 : \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'Établissement : \_\_\_\_\_

En alternance :  Oui  Non

Rémunération : \_\_\_\_\_

Boursier :  Oui  Non

Montant de la bourse : \_\_\_\_\_

Nom de l'Entreprise : \_\_\_\_\_

# Budget prévisionnel 2021/22:

Dépense prévue (estimation)

| Matériel informatique | Transports | Livre scolaire | Stage à l'étranger | Loyer | Autres : | Total : |
|-----------------------|------------|----------------|--------------------|-------|----------|---------|
|                       |            |                |                    |       |          |         |



# Bilan CLE 2020/21 (uniquement renouvellement)

Association hôte: \_\_\_\_\_

Mission citoyenne assurée : \_\_\_\_\_

Bilan de votre engagement auprès de l'association : \_\_\_\_\_

## Financement 2020/21 :

Le financement 2020/21 vous a permis de : \_\_\_\_\_

### Documents à joindre obligatoirement à la remise du dossier

- Pièce d'identité de l'étudiant recto/verso
- Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de l'étudiant
- Justificatifs de domicile de l'étudiant ou des parents des deux dernières années : 2020 et juin ou juillet 2021 (Taxe d'habitation ou EDF...)
- Fiche d'engagement citoyen complétée
- Lettre de motivation détaillant votre cursus, vos projets, motivations et la façon dont vous concevez votre engagement citoyen
- Justificatif ou attestation sur l'honneur de pré-inscription

### Documents obligatoires à nous fournir dès que possible

- Derniers diplômes (ou relevé de notes)
- Certificat scolarité année 2021-2022 justificatif d'inscription
- Attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'étudiant pour l'année 2021-2022
- Si vous êtes bénévole au sein d'une association locale, attestation de celle-ci signée du président précisant votre statut (adhérent, membre du bureau, etc), et la durée du bénévolat.



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer plus facilement les bénéficiaires du contrat local étudiant qui perçoivent des prestations liées à ce dispositif. Les destinataires des données sont le Maire, les élus, l'adjoint délégué à la gestion du CLE et les services municipaux de la Jeunesse et des finances. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous devez vous adresser au Service municipal de la Jeunesse.

# Règlement :

## Pour candidater au dispositif CLE :

- Etre stanois
- Etre en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année d'étude supérieur
- Ne pas être redoublant
- Compléter le dossier et joindre toutes les pièces justificatives
- Se rendre disponible pour les heures de volontariat
- Attester de sa résidence administrative à Stains et justifier d'une durée d'un an de résidence effective sur la Ville pour l'octroi de la CLE au titre de l'année universitaire suivante.
- Avoir moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire en cours.

## Documents à joindre à la remise du dossier :

- Copie de la pièce d'identité
- Photocopie du livret de famille
- RIB au nom du candidat
- Certificat de scolarité
- Une photocopie du justificatif de domicile :
  - Pour les propriétaires : taxe foncière ou titre de propriété ou taxe d'habitation.
  - Pour les locataires : bail ou taxe d'habitation.
  - Pour les étudiants vivant chez leurs parents :
    - Une attestation d'hébergement (ci joint formulaire) dûment complétée et signée
    - Par les parents, justificatifs de domicile des parents : titre de propriété ou taxe d'habitation ou bail.

## Attestation d'hébergement

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

Atteste sur l'honneur héberger \_\_\_\_\_

Que j'occupe à \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ voix \_\_\_\_\_ N° d'appartement \_\_\_\_\_

En qualité de  locataire  propriétaire

Cette attestation sur l'honneur est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Stains, le \_\_\_\_\_

*A remplir par la personne qui héberge*

*Signature de l'intéressé,*

*Précédé de la mention "Lu et approuvé"*

### IMPORTANT : Article 441-7 du code pénal

*Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait :*

*1 - d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;*

*2 - de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère.*

*3 - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.*

*Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.*